

Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 50 (1979)

Heft: 1: "La jeunesse: une poignée d'avenir que l'on a devant soi"

Artikel: La 22e Journée des apprentis méritants des 7 districts jurassiens

Autor: Jardin, Roger / Nickler, Otto / Hennet, Georges

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-824630>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La 22^e Journée des apprentis méritants des 7 districts jurassiens

C'est à la halle de gymnastique à Courtételle que s'est déroulée, le vendredi 20 octobre 1978, la vingt-deuxième Journée des apprentis méritants des 7 districts jurassiens, organisée par la commission pour la formation professionnelle de l'ADIJ que préside pour la dernière fois M. Roger Jardin. Au cours d'une sympathique manifestation rehaussée par les productions de l'excellente fanfare du lieu, dirigée par son nouveau chef, M. Jean-Charles Beuchat, M. Jardin salua les quarante-deux lauréats ainsi que M. Rémy Berdat, vice-président de l'ADIJ, M. Otto Nickler, chef de l'Office cantonal de la formation professionnelle, M. Georges Hennet, maire de Courtételle, et M. Bernard Rais, industriel à Courtételle.

Après avoir salué l'assistance, M. Roger Jardin s'adressa aux apprentis méritants — trente-sept présents sur quarante-deux — les félicita et leur apporta les propos de circonstance suivants :

Les spécialistes en prospective ou futurologie nous informent que la grande mutation de notre société sera que la connaissance détrônera le travail et le capital.

Il y a quelques décennies déjà, Winston Churchill avait pressenti cette évolution en déclarant : « Les nouveaux empires seront ceux de l'esprit. »

Aujourd'hui, en effet, on constate que c'est le travailleur intellectuel qui est le noyau de la force de travail ; c'est-à-dire l'homme ou la femme qui applique au travail productif des idées, des concepts et des informations plutôt que de la force ou de l'adresse manuelles. De plus en plus, on se rend compte présentement que la connaissance est le facteur clé de la puissance économique d'un pays ; autrement dit, pour produire plus, il faut travailler plus intelligemment. L'homme ou la femme qui a acquis une spécialisation par les voies du savoir a, en quelque sorte, appris à apprendre. Il peut, dès lors, acquérir rapidement des spécialisations nouvelles et différentes; en un mot, il est capable de s'adapter.

Pour éviter que la contestation devienne l'apanage de la jeunesse, notre devoir est de lui montrer que l'intellectualisme n'est plus un privilège réservé à quelques-uns, mais un droit pour tous, je

dirais même plus, une obligation. Le nombre des jeunes gens instruits augmentant sans cesse, restreint cette classe privilégiée et dirigeante des intellectuels du passé, qui se recrutaient principalement dans le clergé, la noblesse et la politique. L'évolution qui se manifeste aujourd'hui doit nous rendre parfaitement conscients que les gens instruits seront aussi du personnel, que le travailleur intellectuel sera le véritable capitaliste de cette économie du savoir qui va tout envahir. Notre tâche, notre devoir est de nous préparer, de nous adapter. Le docteur Paul Tournier déclarait récemment : « C'est aux jeunes d'inventer un monde plus humain. » S'agissant de l'esprit révolutionnaire des jeunes, il proclamait encore : « Moi, je souffle sur le feu tant que je peux. »

Nous le savons, l'homme est né libre et la société a failli à son devoir de préserver cette liberté. Car l'homme est soumis toujours plus à des forces anonymes qui le manipulent au gré des intérêts de l'économie. Les valeurs libérales de jadis ont été sacrifiées à l'absolu de l'accroissement économique et du progrès technique. Il faut donc corriger ces malfaçons sociales et libérer l'homme.

Comment ? En créant un système d'éducation propre à développer l'indépen-

dance d'esprit et le sens critique ; en y formant les enfants dès leur plus jeune âge, en poussant plus avant la formation intellectuelle des professions non universitaires, en pratiquant le perfectionnement continu et en améliorant la qualité du corps enseignant.

L'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT) et la Conférence des directeurs des écoles professionnelles sont conscients du renouveau qu'il faut apporter à l'enseignement professionnel. Les programmes d'enseignement, les plans d'étude ont été améliorés et adaptés aux exigences modernes.

Pour améliorer l'attrait des métiers, il faut accroître le rôle de l'école professionnelle dans la préparation des jeunes travailleurs.

Comme vous pouvez le constater, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, les responsables de l'enseignement professionnel ne restent pas inactifs : les lois sont modifiées, les programmes d'enseignement sont révisés, les méthodes sont améliorées, les membres du corps enseignant sont obligés d'étendre leurs connaissances. N'oubliez pas que ce renouveau de l'enseignement professionnel intéresse 70 à 80 % des jeunes gens de notre pays.

Vous, apprentis méritants du Jura, que nous félicitons et admirons pour le remarquable travail que vous avez accompli, aidez-nous, par vos suggestions, à préparer un meilleur avenir à la jeunesse qui est avide de perfection, d'idéal.

Aidez-nous à faire comprendre aux aînés qu'on assiste actuellement à un certain déplacement des vertus. Que certains mots ont perdu de leur magie, par exemple : devoir, volonté, fidélité, honneur, patriotisme, qu'ils ont été supplantés par la sincérité, l'authenticité, l'autocritique, la modestie, la compréhension, la camaraderie, la participation.

Apprentis méritants, votre tâche n'est pas terminée; continuez votre vie durant à apprendre et à vous perfectionner. Ayez un idéal, aimez votre prochain, croyez aux bienfaits de la connaissance. Bannissez les méthodes autoritaires, les sermons, les reproches. Partout où vous le pouvez, venez en aide à ceux qui exercent des responsabilités en suggérant, en dialoguant, en participant. La vie alors vous sera belle et heureuse. C'est ce que je vous souhaite du plus profond de mon cœur pour votre épaulement, pour votre bonheur. La vie ne doit plus être ce combat défensif ou agressif, mais un passage de sagesse et d'amour.

Pour marquer cette manifestation, nous publions les textes des allocutions prononcées par les différentes personnalités avant la distribution, aux apprentis méritants, des traditionnels diplômes, prix et cadeaux.

Le travail bien fait

par Otto Nickler, chef de l'Office cantonal de la formation professionnelle

Mes remerciements vont d'abord à M. Roger Jardin, président de la commission de formation professionnelle de l'ADIJ, pour m'avoir invité, une fois de plus, à cette sympathique manifestation. Mes sincères félicitations ensuite et mes meilleurs vœux à l'adresse de vous tous, apprenties et apprentis méritants du

Jura, convoqués ici à Courtételle pour cet événement, le vingt-deuxième du genre.

Comme je me suis toujours engagé pour une meilleure information du public sur ce qu'est, ce que veut, ce qu'apporte la formation professionnelle, j'ai toujours soutenu l'idée des séances de clôture

des écoles, de ces manifestations mettant un terme à l'apprentissage, avec une communication des meilleurs résultats, des noms des apprentis et des entreprises d'apprentissage, qui elles aussi méritent d'être citées et remerciées. Je n'oublie pas vos parents qui vous ont accompagnés jusqu'à ce jour, les efforts de vos maîtres à l'école professionnelle, le travail accompli par les responsables organisateurs et experts des récents examens. Un grand merci à eux tous.

Permettez-moi maintenant de me concentrer brièvement sur un seul sujet : le travail.

Je suis conscient d'être un homme d'un certain âge (et on dit qu'il faut se méfier des hommes qui ont plus de 30 ans), que je suis le chef responsable de l'Office cantonal bernois de la formation professionnelle (et quelques-uns d'entre vous disent certainement qu'il faut se méfier de tout ce qui vient de Berne) et que mes réflexions sur le sujet ne vous conviendront pas à tous égards (tenant compte du désir de tout être humain de réduire ses heures de travail, d'augmenter le nombre des semaines de vacances et les autres plaisirs de la vie).

Sachez, d'emblée, que, tout comme vous, j'ai fait un apprentissage et que je me suis aussi rangé parmi les premiers de ma volée. J'ai, dans une petite maison d'apprentissage, vu, senti, expérimenté les hauts et les bas de cette phase importante de la formation. C'est la raison pour laquelle je vous en parle en connaissance de cause. Et sachez aussi qu'en ce temps-là, on jouissait d'une demi-journée d'enseignement à l'école professionnelle seulement et d'une seule semaine de vacances par an.

Cela dit, quelles sont mes réflexions sur le travail ?

Le travail est-il un fardeau ou une joie ? Est-il ce qu'il y a de plus bas et de plus avilissant sur terre ou est-il l'épanouissement de l'homme ?

Est-il un honneur, un pouvoir, le travail est-il la vie ?

Il y a, apparemment, au moins deux conceptions diamétralement opposées dans ces questions.

Si ces mêmes questions avaient été posées à nos arrière-grands-pères, leurs réactions auraient certainement été différentes des nôtres. Si on posait ces questions à un Chinois, un homme du Proche-Orient ou à un Noir d'un pays africain, il en serait de même. L'évolution de la technique nous a apporté des progrès tangibles, avant tout la possibilité de réduire considérablement les heures de travail. Aujourd'hui, nous sommes loin du « Sue et tu seras sauvé » de Roosevelt, du « travail, famille, patrie » de Pétain ou du sinistre « Arbeit macht frei » hitlérien.

Que nous le voulions ou pas : nous, le peuple suisse, dépendons du travail bien fait. Et c'est la raison pour laquelle l'apparition d'un « marginalisme professionnel » me cause des soucis. On me dit que « le travail, ce n'est plus la santé. Et n'est plus guère vertu ». Et on constate une certaine « paresse », chez les jeunes surtout. (Comme vous le savez, les présents en sont toujours exclus !) J'avoue qu'on peut parfois douter de la fonction économique réelle du travail, qu'on doit se poser des questions relatives à la surproduction des biens de consommation, le phénomène du gadget, la pollution découlant des activités industrielles.

Mais ce qu'on doit reconnaître, et c'est ce qui importe, c'est le travail qui satisfait les besoins de l'homme, c'est le travail qui nous fournit la nourriture, qui nous habille, qui nous construit nos maisons, qui nous transporte dans des pays lointains, qui invente, qui crée, qui nous occupe, qui nous tient en haleine, qui nous motive, qui nous énerve, mais qui nous satisfait et nous rend même fiers. Si nous avons bien choisi notre profession, si nous sommes à même d'y mettre cœur et âme, le travail devient de moins en moins fardeau. S'il ne devient joie, il devient nécessité — pour l'épanouissement de l'homme,

— pour le bien-être matériel, physique et psychique du peuple.

Ce pays dépend et a toujours dépendu du travail bien fait, des hommes formés et informés, conscients non seulement de leurs droits, mais aussi de leurs obli-

gations envers leurs familles et leurs voisins. A vous, apprentis méritants, de devenir ouvriers, employés, sous-directeurs, même directeurs ou maîtres, et avant tout citoyens méritants.

Le maire, M. Georges Hennet, présente sa commune

Courtételle est fier, se réjouit et s'enorgueillit d'avoir été pressenti et retenu pour accueillir en toute simplicité les apprentis méritants de la volée 1978.

La tradition veut (je m'y plie volontiers) que le maire présente à ses hôtes d'une trop brève journée la localité qu'il préside, de manière que la cérémonie qui se déroule en ses murs demeure un souvenir mémorable pour les lauréats. Ce souvenir, nous souhaitons qu'il reste attaché à notre village ; voilà toute notre ambition.

L'origine de Courtételle remonte selon toute vraisemblance au VI^e ou VII^e siècle après Jésus-Christ, au crépuscule de la décadence romaine et alors que des peuplades burgondes venues de l'Est avaient soumis nos contrées, brisant net la longue et fructueuse domination impériale romaine d'un demi-millénaire. On prétend qu'un chef burgonde dénommé Italo vint s'installer sur nos terres avec sa suite. Il s'y implanta et fonda une petite colonie d'habitants. Or, selon l'un de nos historiens les plus illustres, Paul-Otto Bessire, l'anthologie du nom «Courtételle» est dérivé de «cour d'Italo», ce qui veut dire en latin maison ou villa d'Italo.

De cette époque fort reculée à nos jours, le livre d'histoire de la commune a retenu bien évidemment certains épisodes marquants. Il y eut en l'an 608 les lâches assassinats de deux moines de l'abbaye de Moutier-Grandval, saint Germain et saint Randoald, deux apôtres de la paix qui s'en étaient venus plaider

en l'église de Courtételle la clémence du féroce duc d'Alsace Caticus, lequel persécutait la population avec une rare ignominie. S'en retournant dans leur monastère après l'entrevue, les deux saints tombèrent dans une embuscade traîtreusement tendue par Caticus et moururent sous les coups des soldats du tyran.

Pendant la guerre de Trente Ans, au début du XVII^e siècle, une effroyable épidémie de peste s'abattit sur notre région. Les habitants du village ne furent pas épargnés puisqu'on affirme que plus de la moitié d'entre eux moururent, affaiblis par les dévastations que le conflit entretint durant tant d'années. Plus près de nous, il vaut la peine de relever que notre localité constitua l'un des bastions de la résistance lorsque, en août 1793, la Convention décréta la réquisition des recrues devant servir sous la bannière de la République française. Aussitôt, environ 700 jeunes gens de la région prirent le maquis et se rassemblèrent dans un coin situé non loin de la ferme des «Pics», au sud du village. Mais les forces étaient disproportionnées, l'armement des soldats français n'était pas comparable à celui, dérisoire, de nos révolutionnaires qui succombèrent et capitulèrent sans gloire. L'un de leurs chefs, François Bourquin de Courtételle, fut guillotiné en novembre 1794.

De toutes nos personnalités qui se sont illustrées et dont l'histoire a retenu le nom, je n'en citerai que trois. Grégoire

Joliat, abbé de Bellelay du 11 juin 1743 au 30 novembre 1771, précisément à l'époque où l'éclat de l'abbaye illuminait loin aux alentours et où sa réputation s'étendait bien au-delà des frontières de l'Evêché. Il fit construire entre autres le mur d'enceinte, le moulin et la ferme qu'aujourd'hui encore on se plaît à admirer.

Joseph Joliat, né en 1774, membre du Conseil de préfecture du Haut-Rhin, directeur du Phœnix, sous-préfet d'Alt-kirch en 1810, chevalier de l'Empire en 1812, membre de la Légion d'honneur.

Enfin, citons également plus près de nous une personnalité bien méconnue, Louis Joliat, conseiller d'Etat de 1896 à 1904, président du gouvernement en 1901 et 1902, conseiller national.

Cette courte énumération de personnalités éminentes dont nous n'avons nullement la prétention de vous faire retenir les noms ne vise qu'un seul but : rappeler que Courtételle aussi peut être fier de son passé et de ceux qui l'ont habité.

La mutation de la société des XIX^e et XX^e siècles s'opéra graduellement, mais relativement vite dans notre bourgade qui passa de l'ère agricole à l'ère industrielle. Des fabriques de boîtes de montres, de petite mécanique, d'artisanat se sont implantées dans la localité. Petit à petit, nos concitoyens ont délaissé la terre pour s'adonner de plus en plus à une activité professionnelle qui paraissait moins exigeante, plus facile, mieux rémunérée. L'agriculture n'occupe plus guère que 7 à 8 % de la population active. Elle peut compter sur le soutien, l'appui et la formation dispensée par l'Ecole cantonale d'agriculture implantée sur le territoire de notre commune, à Courtemelon, depuis 1927.

Nos industries ont bien résisté jusqu'ici aux redoutables coups de boutoir assénés par une économie défaillante qui semble vaciller de plus belle en raison de l'inquiétante et inéluctable ascension de notre monnaie nationale d'une part

et de l'insigne faiblesse du dollar américain d'autre part, les Etats-Unis étant comme on le sait le lieu privilégié de nos exportations horlogères. Nos industriels font preuve d'une remarquable capacité de gestion et d'adaptation et on ne peut que s'en féliciter.

La vocation industrielle de plus en plus marquée du visage de la localité a évidemment profondément modifié les habitudes et les mœurs de ses habitants ces dernières décennies. Il y eut un brassage important de la population. Une forte colonie étrangère qui a représenté dans les années 1973 et 1974 plus des 23 % de la population totale s'est installée au village qui comptabilise actuellement près de 2000 âmes. La population étrangère a chuté brusquement lorsque la récession économique devint plus vive en 1976. Elle s'est stabilisée aux environs de 300 unités non compris la quarantaine d'ouvriers saisonniers occupés dans l'industrie de la construction, industrie qui représente également une branche économique importante au village.

Voilà esquissé très succinctement et très incomplètement la présentation de Courtételle.

Je m'en voudrais de ne pas vous féliciter, vous les apprentis méritants qui serez appelés dans un proche avenir à conduire les rênes de la société. Cette société a besoin de vous, de votre intelligence, de vos capacités professionnelles, de votre zèle, de votre dynamisme. Persévérez à montrer l'exemple pour lequel vous recevez aujourd'hui une légitime récompense. Et surtout, rappelez-vous que l'individu qui ne tire son énergie qu'à des grands sentiments se doit de conserver au fond de son cœur un idéal pour faire triompher la justice et offrir à ses semblables, si tant est que cela est possible, un niveau de vie encore meilleur. Il se trouve maintenant que trop de nos congénères substituent à la grandeur de l'idéal la sordide préoccupation de la défense de leurs intérêts et de leur égoïsme.

Je félicite également les parents de ces apprentis qui reçoivent également la récompense de l'éducation donnée. A l'heure où beaucoup de parents, d'éducateurs et de responsables démissionnent et fuient leurs responsabilités, il est réconfortant de constater qu'il reste des parents qui veillent à faire de leurs enfants des hommes et des femmes conscients de leurs responsabilités futures.

Pour terminer et avant que l'on m'accorde l'honneur de vous distribuer à chacune et à chacun d'entre vous un modeste cadeau souvenir offert par la Municipalité, je tiens également à féliciter les organes de l'ADIJ pour leur initiative éminemment sympathique qui consiste à rassembler et à fêter, année après année, les apprentis méritants du Jura. A féliciter également votre direc-

teur d'école, mon ami Roger Jardin, qui a su d'une façon extraordinaire s'adapter à la jeunesse d'aujourd'hui, la comprendre, la diriger et la modeler avec une rare compétence qui provient, je m'empresse de le dire, de sa jeunesse d'esprit et de sa facilité de comprendre les problèmes. Je le prie de transmettre à ses collaborateurs mes remerciements et mes félicitations.

Je souhaite vivement que cette cérémonie qui est plus qu'une tradition se perpétue, car elle en vaut la peine.

Permettez-moi également de remercier la fanfare qui prête son concours chaque fois que la demande lui en est faite et ceci avec gentillesse et empressement. Je souhaite encore à toutes et à tous un bon appétit et une bonne rentrée dans vos foyers.

L'industrie a besoin de vous

par Bernard Rais, industriel

Chaque jour de notre vie fait partie d'une étape bien déterminée et ceci surtout dans nos années de jeunesse, car il s'agit de se préparer pour affronter cette tranche de vie qui comptera pour l'une des plus importantes, sinon la plus importante, la vie professionnelle. En effet, le monde est ainsi fait que pour permettre le plein épanouissement de l'être humain, il est nécessaire pour assurer sa pleine dignité d'homme ou de femme, de nous armer pour apporter à notre entourage familial les moyens nécessaires pour vivre. Lorsque je trace ces quelques lignes, j'aimerais en faire un rappel à mon propre usage, sachant que je m'adresse à des jeunes qui par avance ont déjà compris que pour arriver à faire quelque chose il fallait le réaliser le mieux possible. D'ailleurs, c'est ce qui vous vaut l'honneur d'être ici même aujourd'hui, dès lors soyez sans réserve félicités et remerciés.

Félicités pour vous être fait honneur,

félicités pour avoir su utiliser avec à propos les dons reçus ou que par votre acharnement au travail vous soyez arrivés, félicités pour avoir apporté aux soucis de vos parents une fierté, félicités pour donner à vos maîtres d'apprentissage la satisfaction d'avoir partagé avec mérite leurs connaissances.

Remerciés pour votre enthousiasme de jeunes à entrer dans la vie professionnelle avec un maximum de chances de votre côté, car ainsi vous allez apporter à la société humaine une pierre, petite peut-être, mais ajoutées les unes aux autres contribueront à édifier une société plus heureuse. En définitive, il ne s'agit pas seulement de réaliser le PNB ou « Produit national brut », mais par le produit national brut et d'autres valeurs contribuer à établir le BNB ou « Bonheur national brut », voilà ce que nous avons en fait à poursuivre.

Est-ce à dire que dès votre entrée dans la vie professionnelle vous aurez atteint

vos maturité d'homme et de femme compétents ? Certes non, vous aurez encore à apporter votre pleine attention jour après jour, à compléter, à affiner, bref, à parachever ce que vous avez si bien commencé. Je dirais plutôt que vous êtes attachés, et je ne doute pas que vous en soyez conscients, à assurer dans chaque journée de travail l'amélioration de vos connaissances afin de rester à la pointe de ces artisans ou de ces travailleurs dans l'industrie ou que sais-je encore.

Mais vous vous attendez à autre chose de ma part et ce n'est que légitime. En effet, aujourd'hui vous vous demandez si après vous être solidement préparés à entrer dans la vie active, ce que vous pouvez attendre des instruments de travail dans lesquels vous êtes appelés à mettre vos connaissances. Sachez que dans notre coin de terre qui est le Jura, nous connaissons de très bonnes industries ainsi que de très bons artisans. Le fait qu'une partie de cette terre est en voie d'acquérir sa liberté économique sera à n'en pas douter un sérieux atout pour que cette économie y trouve son compte et est par conséquent en passe d'aller vers un développement heureux. Donc nous pensons que malgré les signes très sérieux d'une période vraisemblablement difficile, nous osons espérer que cela ne sera pas plus difficile pour les emplois dans notre région qu'ailleurs. Mais au contraire notre volonté d'être aidera ce ferment à susciter les initiatives pour maintenir et développer notre appareil de production. Vous allez peut-être devenir précisément des instruments d'animation créatrice, qui ont toujours fait la prospérité d'un pays si petit soit-il, pourvu qu'il y ait la volonté d'assurer comme nous le disions le BNB.

Faut-il nécessairement penser que nous nous dirigeons vers une période plus ou moins longue de chômage ? Je ne voudrais pas essayer de faire un pronostic pessimiste ou optimiste (car je ne suis pas économiste et je le serais que ce

ne serait pas nécessairement vrai), une chose est certaine, notre vocation de pays de transformation en vue de l'exportation de nos produits manufacturés en regard d'une monnaie trop forte n'est pas favorable. Aussi, tant que le chaos monétaire mondial dans lequel nous nous trouvons ne se modifiera pas, nous risquons d'être condamnés à assister en spectateur à l'évolution d'autres économies. Soyons plutôt optimistes et espérons que les caprices ou les capricieux seront bientôt fatigués et las de jouer un jeu qui a toujours ses retours de manivelle.

Une constatation est certaine dans cet avenir immédiat, notre volonté d'arriver à animer les marchés étrangers résidera uniquement dans le sérieux de nos relations, mais surtout et d'abord dans la bienfacture de notre produit. Il nous sera toujours accordé un prix supérieur à la condition expresse qu'il continue à apporter le label d'un Swiss Made connu et apprécié dans le monde entier. Précisément à ce moment, le prix supérieur de nos produits grâce à la chéreté de notre franc, fait que nous ne sommes plus compétitifs avec nos concurrents étrangers et que l'on se contente d'un produit d'une qualité peut-être moindre, mais à un prix inférieur.

Ici nous devons rester dans l'espoir et nous préparer à toujours mieux soigner notre « Wollmark » et vous êtes aujourd'hui, apprentis méritants, l'une de ces espérances. Oh ! vous allez dire, mais tout seul ou toute seule qu'est-ce que je peux bien faire ? Mais bien sûr, nos efforts personnels liés les uns aux autres dans une collaboration très étroite serviront grandement à nous assurer dans un avenir que nous souhaitons tous pour demain le BNB.

Ce sont là les vœux que j'aimerais vous transmettre au nom de tous ceux et toutes celles qui sont appelées maintenant et plus tard à utiliser vos compétences et vos qualités humaines et chrétiennes que vous n'oublierez jamais de joindre dans toutes vos entreprises.

LE DEMOCRATE

Le plus important
quotidien jurassien
vous informe sérieusement
dans tous les domaines



Imprimerie du Démocrate SA
Delémont

à votre disposition
pour tous travaux graphiques

Vous vous posez des questions sur

- votre assurance maladie personnelle ?
- vos obligations en tant qu'employeur pour l'assurance de votre personnel ?
- les prestations d'assurance maladie en période de chômage ?
- les liens entre AI et caisse maladie ?

Notre service « conseils » connaît la réponse.

Prenez contact, sans engagement, avec

LA JURASSIENNE

CAISSE MALADIE ET ACCIDENTS CRÉÉE PAR L'ADIJ

Agences et sections dans tout le Jura

Administration : CORTÉBERT, tél. 032 97 14 44

1853

AGENCE EN DOUANE TRANSPORTS INTERNATIONAUX



CH - 2926 Boncourt
Téléphone 066 75 52 52
Télex 34 626 botec ch

1865

Nouvelle loi sur la formation professionnelle

par Rémy Berdat, vice-président de l'ADIJ

La direction de l'ADIJ a rencontré des difficultés dans son calendrier, à telle enseigne que sa participation à cette vingt-deuxième journée des apprentis méritants du Jura était devenue quasi impossible.

M. Frédéric Savoye, notre président central, avait accepté avec enthousiasme de présenter un exposé. Il a dû se désister au dernier moment, pour des motifs impérieux. Je vous prie d'excuser ce contretemps.

Je me suis libéré inopinément d'autres obligations afin d'assurer une présence indispensable de la direction de l'ADIJ à cette manifestation importante. Nous nous plaisons à relever ci-dessous que selon une sympathique formule, devenue traditionnelle peut-être, l'ADIJ tient, chaque année, à rendre hommage aux apprentis du Jura qui se sont particulièrement distingués, dans leur formation professionnelle, qu'ils ont couronnée d'un succès brillant.

La direction de l'ADIJ s'associe en cette circonstance à sa commission pour la formation professionnelle — présidée par M. Roger Jardin — pour exprimer aux apprentis méritants ses chaleureuses félicitations assorties de ses sentiments de reconnaissance.

Ces jeunes filles et ces jeunes gens ont fait honneur à leurs corporations professionnelles et à tous ceux qui sont chargés de la formation professionnelle, au niveau de la Confédération, du canton et des régions concernées. Nous remercions ces derniers de leurs efforts constants. Les lauréats de ce jour font honneur, encore et surtout, au vieux pays qu'ils habitent.

Le succès de cette jeunesse — sur laquelle se fonde assurément de grands espoirs — a, par ses prestations méritantes, su illustrer, de façon positive, sa volonté de donner à son destin cette

dimension supplémentaire : la qualité de la vie.

La formation professionnelle est, par excellence, un volet important et prioritaire de cette qualité de vie que possède cette jeunesse studieuse et ardente. Autre temps, autres mœurs. Oui, la jeunesse du pays a un style qui lui est particulier et qui plonge, parfois et souvent inutilement, les autres générations dans une sorte de perplexité. Comme dans le théâtre, aujourd'hui dépouillé, la qualité de l'interprétation des rôles supplanté l'indigence calculée du décor. Notre jeunesse entend — nous le pressentons — jouer un rôle dans la société, sans artifice ou sans éclairage indirect ou directionnel. La jeunesse de ce temps met, en toute simplicité, ses qualités intrinsèques en lumière, déjà par sa générosité naturelle.

Avertie qu'elle est des choses du monde, cette jeunesse est plus exigeante. On lui concédera volontiers le droit à l'erreur, tant il est vrai que l'expérience qu'elle doit nécessairement acquérir constitue une autre dimension de la formation de l'individu.

Il importe de souligner aussi que cette jeunesse ne saurait constituer une classe nouvelle de la société contemporaine et qu'elle doit, tout au contraire, s'insérer dans la vie du pays, s'identifier à l'Europe en gestation difficile et se reconnaître dans le monde en ébullition, sur le plan économique, social et idéologique. Dans le concert de ces motivations, il incombe aux autres générations d'être au diapason.

La formation professionnelle que cette jeunesse a reçue ou assimilée, lui offre cette possibilité d'ouverture. Les jeunes seront les artisans privilégiés de ce vaste chantier qui a le monde comme horizon et le cosmos pour plafond.

Encore faut-il que l'homme domine la matière et qu'une déconcertante cibernetique ne tue pas le poète qui sommeille dans chaque être pensant. Il y a, cependant, un fâcheux contraste entre cette ouverture potentielle et l'avenir économique plutôt fermé, tel qu'il se profile ou se silhouette dans la conjoncture économique présente.

Des apprentis n'ont peut-être pas encore trouvé d'emploi ou ont dû, bon gré mal gré, se contenter d'activités subalternes. A l'aube de leur vie professionnelle — et après avoir consenti les sacrifices imposés par l'apprentissage — certains jeunes sont ainsi, sinon déçus, à tout le moins inquiets.

Une telle situation présume et postule une action concertée des instances compétentes pour obtenir l'insertion, au besoin prioritaire, dans les entreprises, des apprentis nouvellement titulaires du certificat de capacité.

Des mesures dans ce sens ont été prises et ont semble-t-il porté certains fruits. L'effort doit se poursuivre résolument. Cette préoccupation, nouvelle, doit s'inscrire dans l'arsenal de la législation moderne du travail. Les partenaires sociaux ont à se déterminer face à cette situation parentielle.

La nouvelle loi sur la formation professionnelle a été l'occasion d'âpres débats aux Chambres fédérales. Cette loi fait l'objet d'un référendum. Le peuple se prononcera le 3 décembre 1978. Cette loi apparaît à notre avis encore insuffisante, notamment quant aux droits fondamentaux des apprentis. La personnalité de l'apprenti doit être en effet mieux prise en considération. Il importe d'innover.

La situation actuelle, en ce qui concerne les possibilités d'emplois, nous amène à souligner l'importance accrue, dans ce contexte, de la formation professionnelle, tant il est vrai que la Suisse est tenue, dans sa production, de porter plus que jamais l'accent sur la qualité et la spécialisation. Cela étant, une qualification plus marquée du travailleur est

primordiale. La sécurité de l'emploi pourrait dépendre d'une meilleure formation acquise. Une revalorisation de cette formation professionnelle s'impose donc d'une manière impérieuse dans une situation de dépression économique mondiale. L'horizon n'est pas socialement exempt de nuages. Il est important surtout de ne pas sombrer dans le pessimisme. Avec ténacité et courage, il faut maîtriser la situation, alors même que la clef des problèmes n'est peut-être pas entre nos mains. La volonté d'agir constitue une possibilité de forcer les serrures. Le réalisme fait parfois bon ménage avec l'audace !

L'ADIJ, par le message qu'elle adresse aujourd'hui aux apprentis méritants, souhaite rencontrer l'ensemble des apprentis du Jura qui ont, tous et chacun, le mérite d'avoir accompli un apprentissage, dans l'industrie, le commerce, l'artisanat, les services.

Nous formons le vœu, à leur intention, qu'ils trouvent un emploi à leur convenance et aux meilleures conditions du moment. Il nous sera permis encore de conseiller à cette jeunesse de persévétrer dans sa formation permanente.

Un proverbe latin ne dit-il pas que le caractère du vrai mérite est de n'être jamais content de soi ? La Rochefoucauld nous a mis dans l'embarras lorsqu'il a pu dire que le monde récompense plus souvent l'apparence du mérite que le mérite même.

Ce n'était pas le dessein de l'ADIJ qui avait d'emblée la certitude que la vingt-deuxième Journée des apprentis méritants du Jura était pleinement justifiée par les prestations, élogieuses, qui ont été créditées à cette jeunesse que nous avons voulu honorer aujourd'hui.

Ce faisant, nous espérons avoir accompli au pied levé notre mandat, officiel et chaleureux, et avec cette tranquillité sereine que nous trouvons dans cet ultime propos d'un philosophe : « Il faut beaucoup de mérite pour sentir vivement celui des autres !... »

La presse, par le correspondant du journal « Le Démocrate », conclut :

Au terme de cette partie oratoire, les apprenties et apprentis reçurent des mains de M. Jardin un prix d'une valeur de 50 francs, ainsi qu'un diplôme d'apprenti méritant. Mais la « distribution » n'était pas terminée, car la Municipalité de Courtételle leur offrit, par l'entremise de M. Georges Hennet, un magnifique souvenir de leur passage dans ses murs, en l'occurrence une mé-

daille frappée et montée sur socle, tandis que les deux principales industries du village leur offraient, par M. Bernard Rais, une splendide écritoire. Apprenties, apprentis, parents et maîtres d'apprentissage pouvaient dès lors se retrouver au Restaurant de la Gare où, selon la tradition, leur fut servie une excellente collation.

Les lauréats 1978



Apprentis :

Willy Baumgartner
Employé de banque
Malleray

Marlyse Schaer
Employée de commerce
Corcelles

Nicole Ruch
Employée de commerce
Delémont

Maîtres d'apprentissage :

Banque Cantonale de Berne
Moutier

Fabrique l'Azuréa
Célestin Konrad SA
Moutier

Fiduciaire et gérance Hans Roth SA
Delémont